

ACTION URGENTE

AZERBAÏDJAN. UNE JOURNALISTE DÉTENUE POUR DES ACCUSATIONS MOTIVÉES PAR DES CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

La journaliste d'investigation Khadija Ismayilova a été placée en détention provisoire le 5 décembre pour des accusations motivées par des considérations politiques. En outre, les autorités ont suspendu la licence professionnelle de son avocat le 10 décembre.

Khadija Ismayilova a été arrêtée le 5 décembre et placée en détention provisoire pour deux mois par le tribunal du district de Sabail, à Bakou, la capitale. Elle a été inculpée en vertu de l'article 125 du Code pénal azerbaïdjanais (incitation au suicide ou tentative de suicide). Les autorités l'ont accusée d'avoir incité un ancien collègue et prétendu ami proche à se suicider. Selon les autorités azerbaïdjanaises, Khadija Ismayilova a été arrêtée pour avoir « porté atteinte » à l'« honneur et la dignité [de cet homme] sur les réseaux sociaux et auprès de ses amis parce qu'il avait mis fin à leur relation et avait l'intention d'épouser une autre femme ». Les autorités affirment aussi que Khadija Ismayilova a réussi à faire pression pour qu'il soit renvoyé du média pour lequel ils travaillaient tous les deux comme journalistes et d'une organisation de diffusion où son collègue avait été engagé par la suite.

Les deux médias ont réfuté les allégations selon lesquelles Khadija Ismayilova serait impliquée dans ce renvoi. De plus, les autorités azerbaïdjanaises n'ont révélé aucun élément indiquant que celle-ci a délibérément poussé son ancien collègue au suicide.

Amnesty International considère que la charge retenue contre Khadija Ismayilova est sous-tendue par des considérations politiques et qu'il s'agit de la plus récente manifestation des persécutions que celle-ci subit du fait de son travail journalistique. Khadija Ismayilova a déjà été menacée à plusieurs reprises à cause de ses investigations et fait l'objet d'un procès pénal pour diffamation dans le cadre d'une autre affaire. Amnesty International considère cette femme comme une prisonnière d'opinion.

L'avocat de Khadija Ismayilova, Khalid Baghirov, a vu sa licence suspendue le 10 décembre, soit un jour après avoir accepté de la représenter. Selon des médias azerbaïdjanais, la raison en est que Khalid Baghirov a critiqué le juge de la cour d'appel de Sheki dans l'affaire d'Ilgar Mammadov, dirigeant de l'opposition et prisonnier d'opinion reconnu par Amnesty International.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en turc azéri ou dans votre propre langue) :

- priez les autorités de libérer immédiatement et sans condition Khadija Ismayilova car il s'agit d'une prisonnière d'opinion qui n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- demandez-leur de veiller à ce que les procédures disciplinaires engagées à l'encontre d'avocats ne soient pas utilisées arbitrairement pour limiter le droit des défenseurs azerbaïdjanais des droits humains à un procès équitable ;
- insistez sur le respect total et la protection de la liberté d'expression en Azerbaïdjan.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 JANVIER 2015 À :

Président de la République

Ilham Aliyev
Office of the President of Azerbaijan
19 Istiqlaliyyat Street
Baku AZ1066, Azerbaïdjan
Fax : +994 12 492 0625
Courriel : office@pa.gov.az
Formule d'appel : *Dear President Aliyev, / Monsieur le Président,*

Procureur général

Zakir Qaralov
Office of the Prosecutor General
7 Rafibeyli Street
Baku AZ1066, Azerbaïdjan
Courriel : info@prosecutor.gov.az
Formule d'appel : *Dear Prosecutor General, / Monsieur le Procureur général,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Azerbaïdjan dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 257/14. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR55/019/2012/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

AZERBAÏDJAN. UNE JOURNALISTE DÉTENUE POUR DES ACCUSATIONS MOTIVÉES PAR DES CONSIDÉRATIONS POLITIQUES

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Khadija Ismayilova critique ouvertement le régime et a publié plusieurs articles dans lesquels elle dénonçait la corruption et des violations des droits humains en Azerbaïdjan. Elle enquête sur les liens qui existeraient entre la famille du président Ilham Aliyev et un projet de construction lucratif envisagé à Bakou, la capitale. Le 7 mars 2012, elle a reçu une lettre contenant des images la montrant en plein acte sexuel, après que des inconnus se sont, semble-t-il, introduits dans son appartement et ont caché des caméras dans sa chambre. Ces images étaient accompagnées d'un message menaçant, lui ordonnant d'abandonner son travail sans quoi elle serait « couverte de honte ». Elle a refusé et a publiquement dénoncé cette tentative de chantage.

La veille du placement en détention de Khadija Ismayilova, le chef de cabinet du président, Ramiz Mehdiyev, a accusé des journalistes azerbaïdjanais de trahison. Il a déclaré que Khadija Ismayilova était un « parfait exemple » de journaliste travaillant contre le régime.

Khadija Ismayilova fait également l'objet d'un procès pénal pour diffamation parce qu'elle a publié une photo d'un document vraisemblablement officiel désignant quelqu'un comme un informateur des services de renseignement azerbaïdjanais.

Son avocat, Khalid Baghirov, supervise les affaires de nombreux prisonniers d'opinion reconnus par Amnesty International en Azerbaïdjan, y compris Arif Yunus, défenseur des droits humains, Ilgar Mammadov, dirigeant du groupe d'opposition REAL et plusieurs membres du mouvement de jeunes NIDA.

Amnesty International est préoccupée de longue date par le fait que les autorités azerbaïdjanaises ne protègent pas les droits aux libertés d'expression, d'association et de réunion, en violation de leurs obligations au regard du droit international. Les personnes qui, dans le pays, expriment des opinions dissidentes sont fréquemment la cible d'accusations forgées de toutes pièces, d'agressions, de harcèlement, de chantage ou d'autres représailles de la part des autorités et des groupes qui leur sont liés. Les responsables de l'application des lois recourent régulièrement à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements contre des militants de la société civile, en toute impunité.

Amnesty International considère 23 personnes comme des prisonniers d'opinion en Azerbaïdjan, incarcérés seulement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression. Pour en savoir plus, veuillez consulter les documents intitulés *Behind Bars, Silencing dissent in Azerbaijan* (disponible en anglais à l'adresse <http://www.amnesty.org/en/library/info/EUR55/004/2014/en>) ; *Downward Spiral: Continuing Crackdown on Freedoms in Azerbaijan* (disponible en anglais à l'adresse <http://www.amnesty.org/en/library/info/EUR55/010/2013/en>) ; l'AU 182/14 et ses mises à jour (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR55/007/2014/fr>) ; l'AU 200/14 (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR55/011/2014/fr>) ; l'AU 186/14 et ses mises à jour (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR55/013/2014/fr>).

Nom : Khadija Ismayilova
Femme

Action complémentaire sur l'AU 257/14, EUR 55/023/2013, 15 décembre 2014